

Avis de projets de marches: CSPS-RFP-1415-CK-1158
Amendement # 001

L'objectif de l'Amendement 001 à la DP est de donner effet aux dispositions suivantes :

SUPPRIMER:

Durée du contrat proposée:

La période du contrat proposée sera du octroi du contrat au 31, mars 2015; avec la possibilité de trois (3) périodes d'option de six mois chacun.

INSÉRER:

Durée du contrat proposée:

La période du contrat proposée sera du 1^{er} avril, 2015 au 31 mars, 2016; avec la possibilité d'un (1) période d'option d'un (1) ans (1^{er} avril, 2016 au 31 mars, 2017).

LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS